

Mon père est parti vivre à l'étranger

Par reglisse201, le 27/10/2015 à 19:11

Bonsoir à tous,

Je fais appel à vous car mon père a tout quitté du jour au lendemain pour aller vivre en Afrique. Il ne nous a pas informé de son choix et aujourd'hui il est fâché avec pas mal de personne dont sa compagne. Il avait laissé son adresse chez elle pr recevoir son courrier sauf que celle ci ne veut plus entendre parler de lui elle a donc arrêté de lui transférer son courrier. Aujourd'hui il me demande si il peut mettre son adresse postal chez moi mais derrière je ne veux pas être embêté. Pensez vous que si il fait ou à fait quelque chose de mal derrière la justice peut se retourner contre moi si j'accepte? Merci pour vos réponses

Par amajuris, le 27/10/2015 à 20:24

bonjour,

difficile d'intervenir dans un contexte purement familial.

pourquoi votre père ne fait-il pas son changement d'adresse avec sa nouvelle adresse en afrique ?

imaginez que votre père ait des dettes en france et que l'huissier débarque à son adresse donc chez vous.

salutations

Par reglisse201, le 27/10/2015 à 22:36

Bonsoir, merci pour votre réponse. Je d sais pas qu'elles sont ces intentions... même si je n'ai pas consentie à ces dettes mais que son adresse postale est chez moi vous pensez que je peux être embêtée ?

Par moisse, le 28/10/2015 à 08:44

Bonjour,

La réponse est forcément oui.

Par exemple pour établir la Taxe d'habitation (TH) le fisc consolide les revenus de toutes les personnes vivant à l'adresse. En l'absence de déclaration de revenus pour un majeur, des demandes d'explications vont circuler.

Bien sur vous vous en tirerez, mais avec des ennuis incessants si cela tourne mal. Votre père peut parfaitement faire suivre son courrier, communiquer sa nouvelle adresse à ses correspondants ou le domicilier dans une société spécialisée, il en existe des dizaines en France.

Par reglisse201, le 28/10/2015 à 09:35

Merci pour vos réponses je suis bien embêté car soit je refuse mais du coup je ne peux pas recevoir ce qu'il attends et du coup il ne peut pas renouveler son visa et il peut être embêté. Soit j'accepte et j'accepte le fait aussi d'avoir des ennuis....